

**COMITE TECHNIQUE
DE L'OGBTP**
Réunion du 21 avril 2016

Présents : Y. Genthon – J.C. Lacan - C. Lecomte - P.F. Luciani - G. Ramus – D. Semelet

Excusés : J-F. Quelderie - Y. Tixier

1. Prochains « Cahiers de l'OGBTP »

Retour avec S. Peignaux sur les documents « Comité technique » et « Offices départementaux » figurant aux prochains Cahiers.

Le document « Contrôle / auto-contrôle » de l'ODB 14 transmis en dernière minute, via Jean-Pierre Anquetil, sera bien pris en compte dans la présente édition.

2. « Le chantier : nouveaux outils, nouvelles pratiques »

Débat sur ce thème en vue de la prochaine « réunion des présidents » (voir compte-rendu / synthèse de ce débat en annexe).

L'intervenant n'est pas encore désigné et la date du 19 mai est remise en cause.

3. Contrôle technique

Rappel des objectifs : préparer par audits le thème de la prochaine Table ronde à l'occasion de l'Assemblée générale d'octobre 2016.

4. Le diagnostic

Le contrôle technique est obligatoire (pour le maître d'œuvre) à partir d'un certain seuil et pour les marchés publics. D'une manière générale, du contrôle technique dépend le montant de la « dommage ouvrage » due par le MO.

Depuis un certain nombre d'années, la rémunération des Bureaux de Contrôle a fortement baissé (du fait de la concurrence ?), entraînant en parallèle une baisse des prestations des contrôleurs techniques.

Confrontés à des rémunérations insuffisantes, les Bureaux de contrôle « auraient pris l'habitude de ne travailler qu'avec des ingénieurs nouvellement embauchés, au détriment des plus âgés, et donc plus expérimentés ».

Cette analyse est-elle la bonne pour expliquer l'insatisfaction qui prévaut chez les différents acteurs de la construction ?

En vrac :

- Retard dans l'instruction des dossiers et des avis,
- Dossiers instruits uniquement en format papier,
- Refus de tout conseil
- Culture de la réglementation « livresque » et normative.

Le Comité technique prévoit d'auditer un ou plusieurs contrôleurs techniques avant l'Assemblée générale. Il est question de faire appel à deux profils différents :

- « jeune ingénieur » d'une grosse structure,
- « ingénieur plus expérimenté » ayant créé sa propre structure.

Prochaine réunion du Comité technique : jeudi 19 mai à 10 heures en salle 3

Compte rendu / Synthèse du Comité technique du 21 avril 2016 « Réussite d'un chantier : nouveaux outils, nouvelles pratiques »

Commençons par une « lapalissade » : il y a autant de « bonnes » pratiques pour la réussite d'un chantier qu'il existe de types de chantier.

Entre la petite réhabilitation conduite avec quelques artisans et une grosse opération hospitalière, tout est question d'échelle.

Si les « nouvelles technologies » -en particulier l'imagerie numérique- ont totalement renouvelé les pratiques, il reste à spécifier les différents cas de figure selon les critères suivants :

- Taille du chantier,
- Dévolution du marché confié à l'architecte ou à un intervenant extérieur,
- Mison OPC.

Autour de la question : « Comment optimiser le temps passé sur un chantier », les échanges ont permis de faire émerger les points de vue suivants :

- La durée d'une réunion de chantier doit être aussi courte que possible –certains évoquent une heure comme durée idéale-. Cela implique une préparation en amont de la part de l'architecte, permettant de recenser avant réunion les différents points à régler, avec transmission, photos à l'appui, des informations aux entreprises concernées. Autrement dit, il est souhaitable que l'architecte assure au minimum un déplacement sur site avant la réunion de chantier.
- Si internet, les tablettes et autres androïdes contribuant à l'amélioration du chantier en terme de rapport qualité / temps passé, la nécessité d'une présence physique des entreprises à la réunion de chantier ne doit pas être remise en cause, même si ces outils numériques sont là pour pallier l'absence –si elle est prévue et justifiée- d'un entrepreneur.

Parmi les pratiques et propositions évoquées :

- L'astreinte de l'entrepreneur absent (joignable tout au long de la réunion, transmission de photos ou vidéo à l'appui.
- Visio-conférence.
- Drones (pour les grosses opérations).
- Equipement du bureau de chantier avec un micro-vidéoprojecteur (utile pour la communication entre les différents intervenants).

Les participants sont revenus sur l'importance de l'OPC dans le déroulement d'un chantier –avec des pratiques différentes selon la confusion ou la différenciation des deux missions- CGT / Planning-avancement, au niveau de la réunion ou du compte-rendu.

L'entreprise générale, avec un « pilote » compétent et de sous-traitants qualifiés est considérée comme un cadre plutôt propice au bon déroulement du chantier, du fait de la présence quasi quotidienne du responsable, sa bonne connaissance du chantier, la limitation des intervenants et la séparation entre réunion « planning » et réunion « chantier ».